

Attractivité

Culture

- Cinémas en 2015 •
- Lieux de spectacle vivant en 2015 •
- Lieux de diffusion et de formation des arts visuels en 2015 •

Tourisme

- Principaux sites touristiques payants en 2014 •
- Fréquentation touristique – Nuitées en hôtels de tourisme en 2014 •

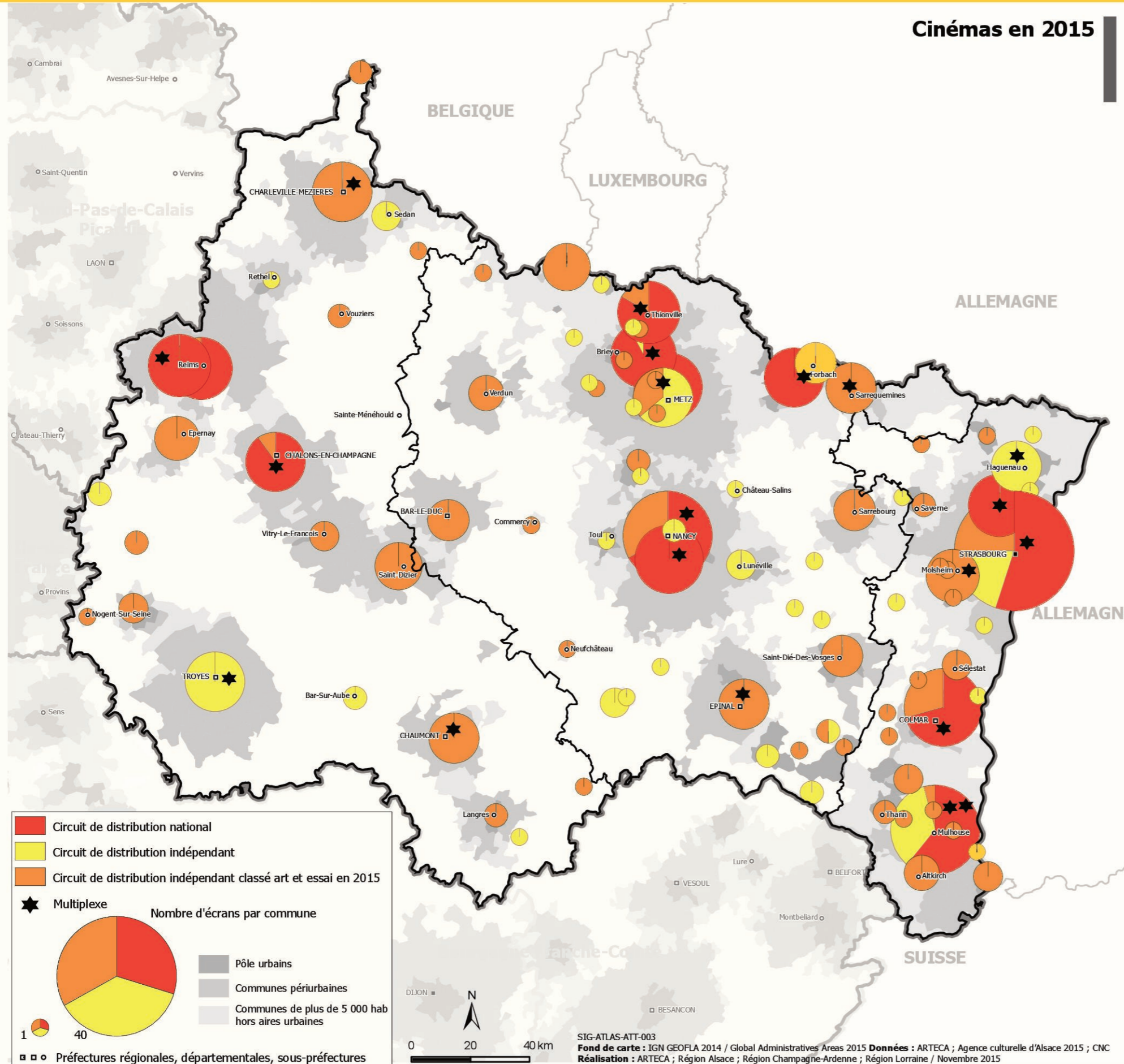
Sport

- Sports individuels - Equipements et lieux de pratiques en 2015 •
- Sports collectifs (Clubs de haut niveau) - saison 2014–2015 •
- Sports de haut niveau - Structures de parcours d'excellence en 2015 •

Equipements

- Equipements par commune en 2014 •
- Niveau d'accessibilité aux services d'usage courant en 2013 •

Cinémas en 2015



16 millions d'entrées en 2014

La région dispose d'un nombre de lieux de diffusion commerciale conséquent : 119 établissements pour un total de 432 écrans, soit environ 90.000 fauteuils. A cela, il faut ajouter les circuits itinérants présents sur le territoire et qui représentent 135 écrans supplémentaires.

La part des cinémas (exploitants) indépendants est importante, ainsi que les salles disposant du label Art et Essai. Pour autant, les multiplexes (CGR Cinémas, UGC, Gaumont-Pathé, Kinépolis) totalisent près de la moitié de l'ensemble des écrans.

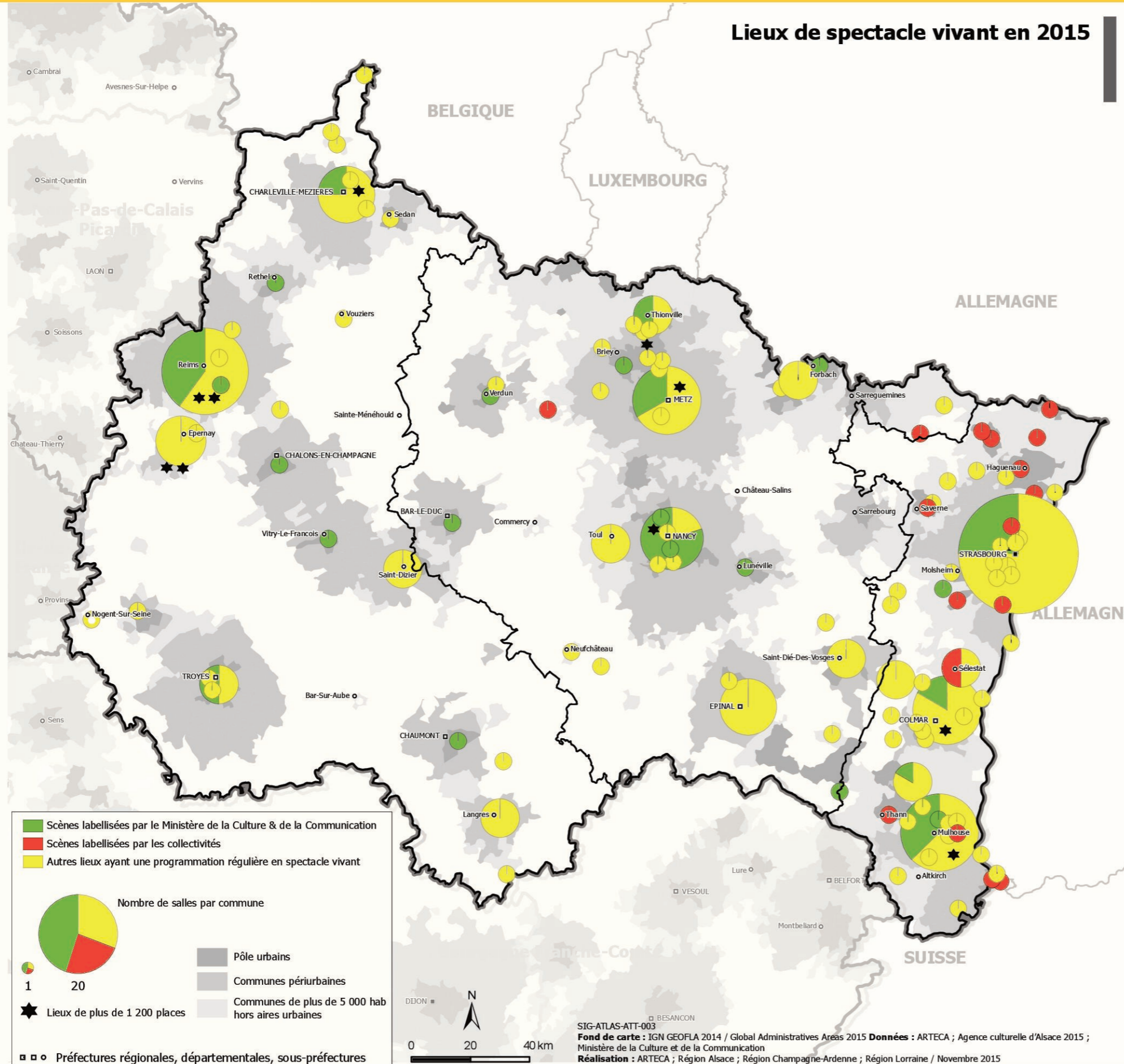
La fréquentation était de près de 16 millions d'entrées en 2014 (source CNC).

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Région
Nombre d'écrans	143	101	18	432
Fauteuils en salles (source CNC)	29 942	18 196	40 115	88 253
Nombre de circuits itinérants	2	1	2	5
Nombre de salles en circuits itinérants	20	49	66	135
Nombre de salles d'art et essai	23	15	26	64
Nombre de multiplexes	7	5	8	20
Nombre d'exploitants de cinéma	37	25	57	119
Dont indépendants	33	22	53	108



crédit photos : Pascal Bodez

Lieux de spectacle vivant en 2015



Une offre concentrée en milieux urbains

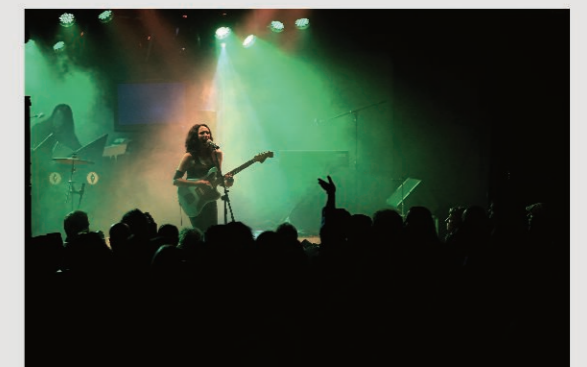
Les principaux lieux de production et de diffusion du spectacle vivant constituent un réseau comprenant des équipements plus ou moins spécialisés en terme de discipline artistique (musique, danse, théâtre...).

On distingue :

- les équipements relevant d'un label national ou d'un conventionnement du Ministère de la culture et de la communication : opéra, centre chorégraphique, centre dramatique, scène de musiques actuelles, scène nationale, scène conventionnée... Ces lieux, majoritairement situés dans les principaux centres urbains, sont financés dans le cadre de conventions pluriannuelles et multi-partenariales, associant la plupart du temps : le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Régional et la Ville (ou l'EPCI) où ils sont implantés.

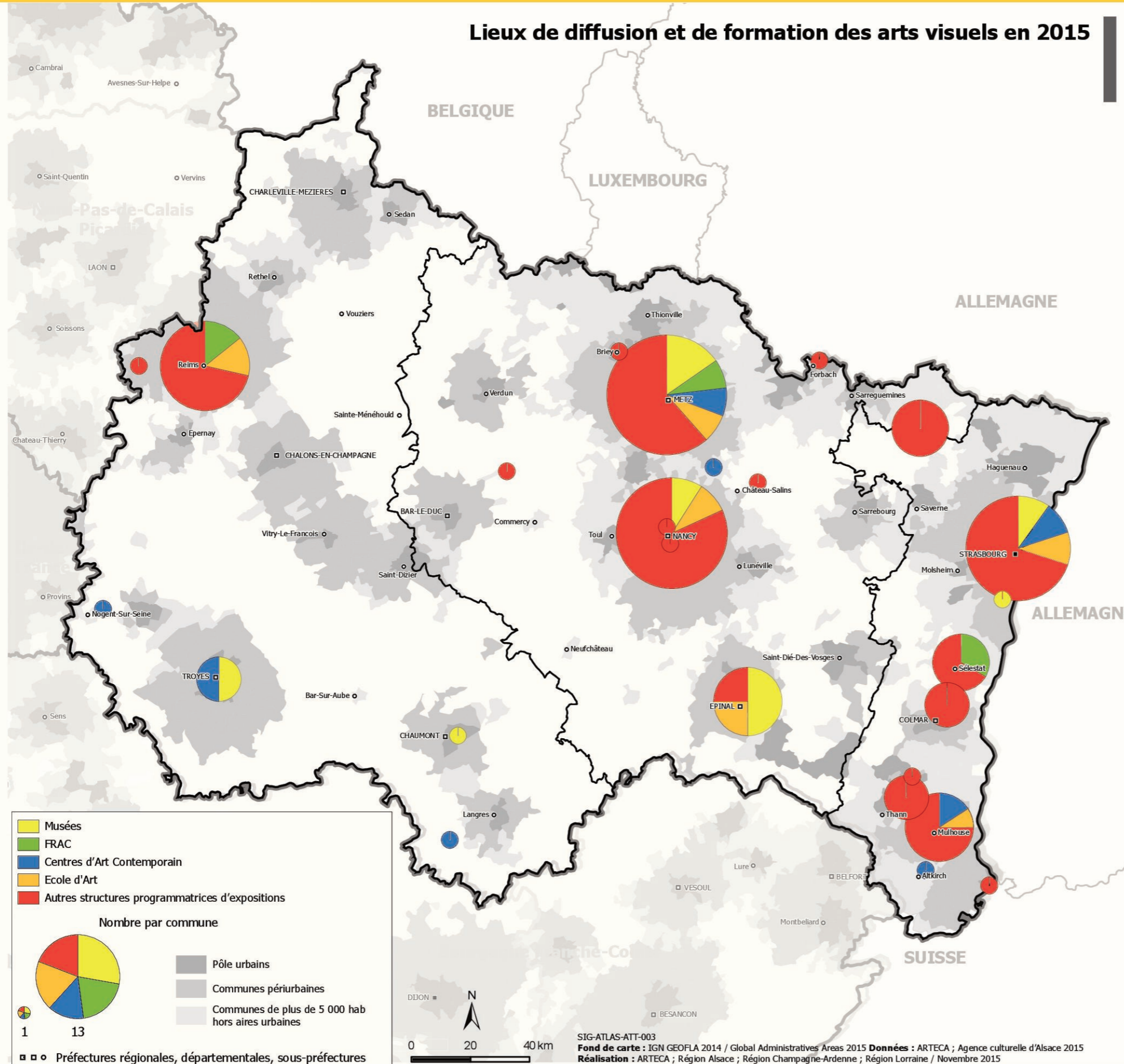
- les lieux relevant d'un label des collectivités (« Lorraine en Scène » en Lorraine, « Relais Culturels » et « Langue régionale » en Alsace) permettant la diffusion en dehors des grands centres urbains. Par ailleurs, il existe de nombreux équipements, majoritairement municipaux, proposant une programmation pluridisciplinaire. On dénombre aussi une douzaine de salles de spectacles de plus de 1200 places

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Région
Nombre de lieux de diffusion	92	45	53	190
dont scènes conventionnées avec le Ministère de la Culture et de la Communication	10	11	15	36
dont scènes labellisées par les collectivités	14	/	7	21



crédit photos : Arno Hussonot

Lieux de diffusion et de formation des arts visuels en 2015



Dynamisme dans les lieux de diffusion et l'enseignement supérieur

Les principales structures dédiées à l'art contemporain sont : les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC), les centres d'art et les galeries.

Les FRAC (portés par l'Etat et les conseils régionaux) sont des collections publiques d'art contemporain. Les collections des FRAC, contrairement à celles des musées, sont avant tout « nomades », et sont ainsi les plus diffusées de France. L'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine sont toutes les trois dotées d'un FRAC.

On compte également 7 centres d'art, lieux de production et de diffusion de la création artistique vivante, ainsi que 11 musées comprenant une collection d'art moderne et contemporain ou dédiés à cette période.

A cette liste, il convient d'ajouter le Centre Pompidou Metz.

Le territoire est également structuré par une présence plus ou moins dense de galeries d'art contemporain également dédiées au soutien d'artistes plasticiens.

En Lorraine, le réseau LoRA (Lorraine Réseau Art Contemporain) fédère ces différentes structures, tout comme Versant Est en Alsace.

Le territoire dispose également de 6 écoles d'art totalisant environ 1500 étudiants.

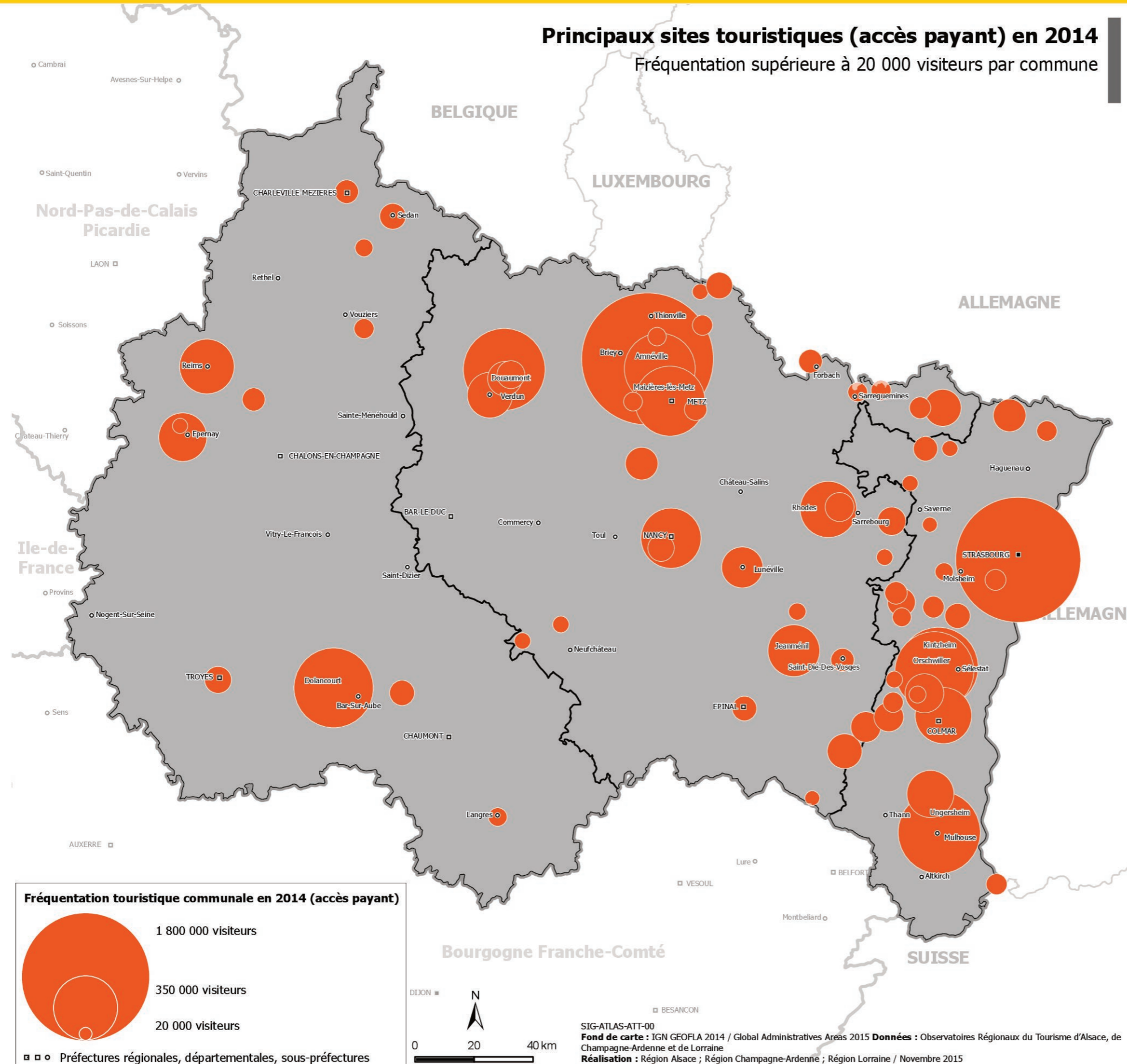
	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Région
Nombre de musées labellisés « Musées de France »	48	35	38	121
Nombre d'étudiants d'écoles d'art	584	411	497	1 492



crédit photos : Jean-Gérard Bernabeu

Principaux sites touristiques (accès payant) en 2014

Fréquentation supérieure à 20 000 visiteurs par commune



18 millions de touristes en 2014

Grâce à une position géographique privilégiée au cœur de l'Europe et un patrimoine riche et diversifié sur le plan paysager, culturel, historique et industriel, la nouvelle région bénéficie d'une attractivité touristique importante.

Pour l'année 2014, la région a attiré 18 millions de touristes dont 13 millions pour des sites à accès payant.

Si l'on cumule les entrées payantes par commune, deux pôles touristiques se détachent nettement, représentant à eux seuls plus du quart de la clientèle touristique de la région :

- Strasbourg avec 1,8 million de touristes (dont les bateaux-promenades 784 500)
- et Annéville avec plus d'1,5 million de touristes, notamment le zoo (609 000) et Thermapolis (423 500)

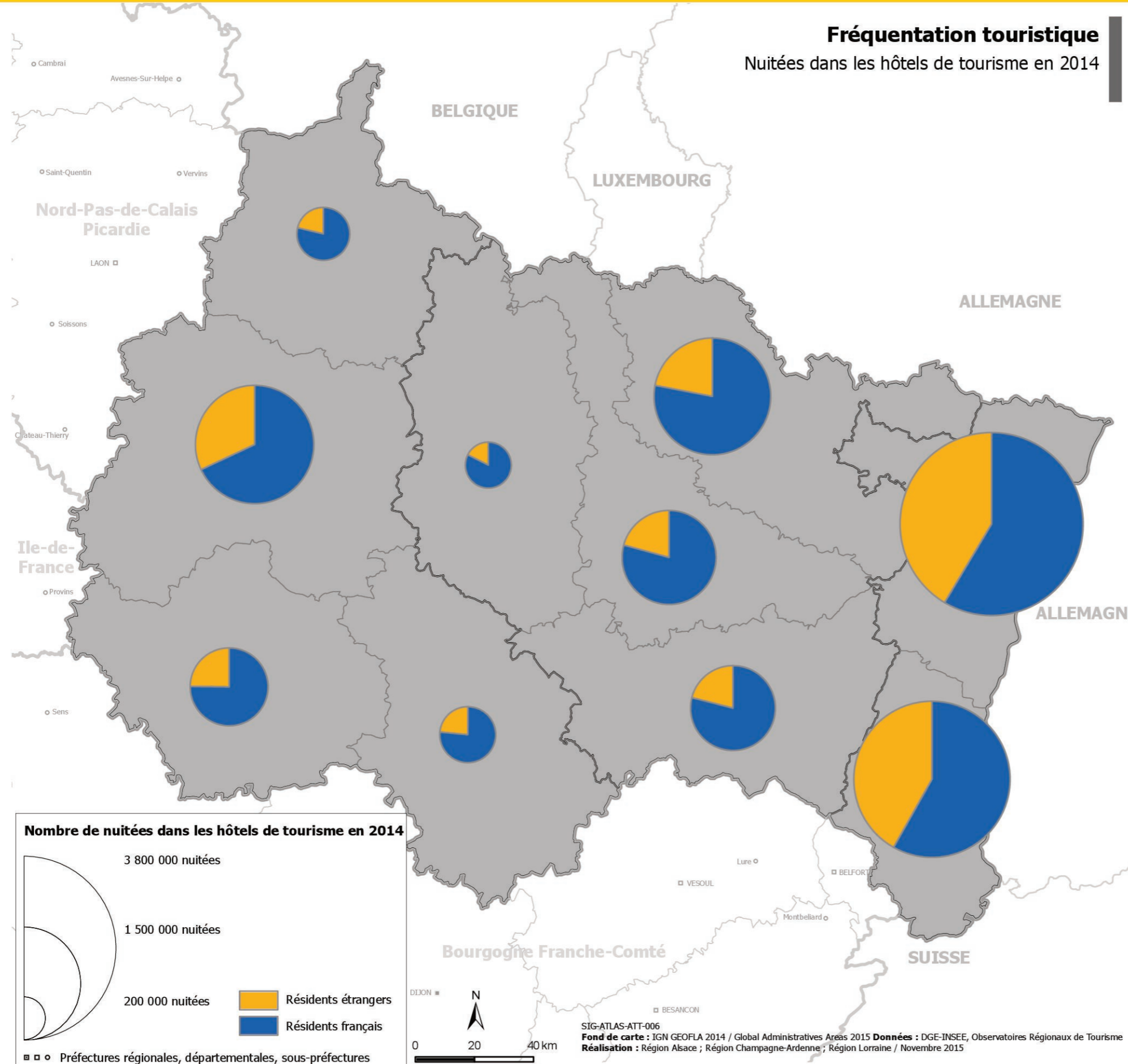
Les sites payants les plus fréquentés de la région (plus de 150 000 visiteurs) sont :

Nom du site	Commune	Nb entrées 2014
Bateaux-promenades de Strasbourg - Batorama	Strasbourg	784 450
Zoo d'Annéville	Annéville	608 846
Nigloland	Dolancourt	560 000
Château du Haut Koenigsbourg	Orschwiller	554 682
Walygator Parc	Maizières-lès-Metz	441 256
Thermapolis	Annéville	423 513
Ossuaire de Douaumont	Douaumont	419 151
Parc Zoologique et Botanique	Mulhouse	400 931
Centre Pompidou-Metz	Metz	350 000
Montagne des Singes	Kintzheim	307 704
Parc Animalier de Sainte-Croix	Rhodes	277 891
Fraispertuis-City	Jeanménil	238 125
Montée à la plate-forme de la Cathédrale	Strasbourg	228 993
Ecomusée d'Alsace	Ungersheim	196 051
Cité de l'Automobile	Mulhouse	190 943
Snow Hall	Annéville	189 351
Musée Unterlinden	Colmar	185 000
Villa Pompéi	Annéville	182 000
Centre Européen du Résistant Déporté	Natzwiller	172 745
Fort de Douaumont	Douaumont	170 898
Le Vaisseau	Strasbourg	165 443
Volerie des Aigles	Kintzheim	159 000
Musée d'Art Moderne et Contemporain	Strasbourg	158 741
Château de Lunéville	Lunéville	150 188

Sources : Observatoires Régionaux du Tourisme d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine, sites ayant répondu aux enquêtes de fréquentation (hors événements et festivals)

S'agissant des sites à accès gratuit, leur fréquentation est estimée à près de 5 millions de touristes en 2014 : Cathédrales de Reims, Metz et Strasbourg, Parc de Champagne à Reims, Marchés de Noël de Strasbourg et Metz, Grands Lacs de Seine ou encore la confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing...

Fréquentation touristique Nuitées dans les hôtels de tourisme en 2014



Une proportion importante de touristes étrangers (3^{ème} rang régional)

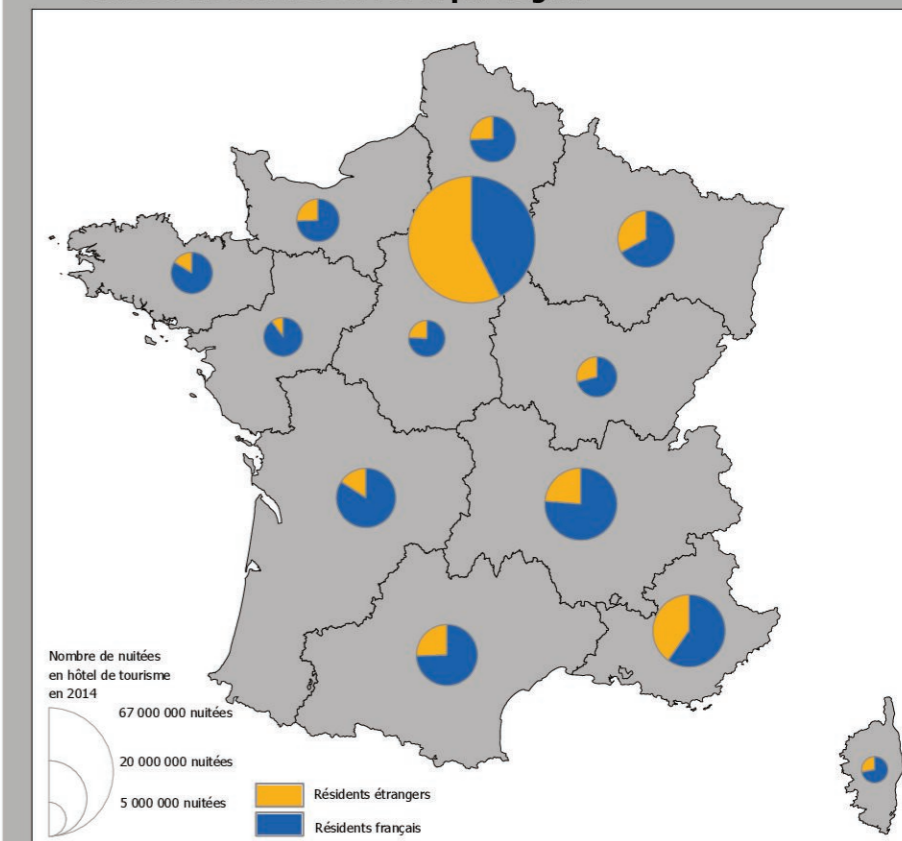
En 2014, la fréquentation touristique de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine a représenté 13,4 millions de nuitées dans les hôtels de tourisme, soit 10% du total des nuitées des régions de province.

La clientèle est constituée à 2/3 de Français et 1/3 d'étrangers, ce qui place la région au 3^{ème} rang derrière l'Ile-de-France et Provence Alpes-Côte d'Azur, pour le taux de clientèle étrangère.

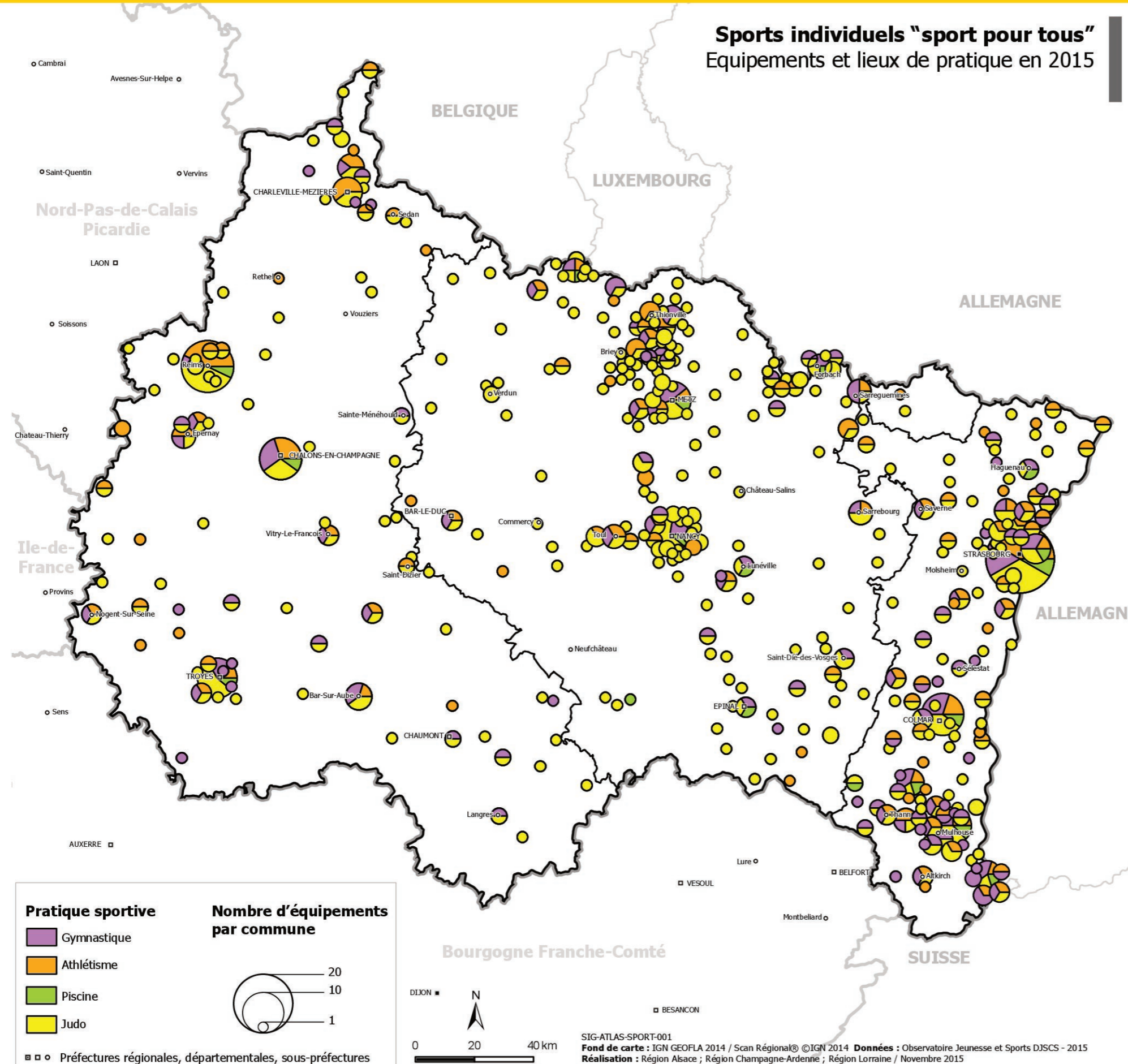
Hors Ile-de-France, qui concentre 57% des touristes étrangers, l'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine attire ainsi 13% des touristes étrangers parmi l'ensemble des régions de province (soit 1 sur 8).

La clientèle est avant tout de proximité, 88% de la clientèle étrangère provenant de pays européens. Parmi les nationalités les plus représentées, on trouve respectivement l'Allemagne (21%), la Belgique (19%) et le Royaume-Uni (12%).

► Nuitées hôtelières en 2014 par région



Sports individuels "sport pour tous" Equipements et lieux de pratique en 2015



La région compte près de 12% des gymnastes licenciés en France en 2015

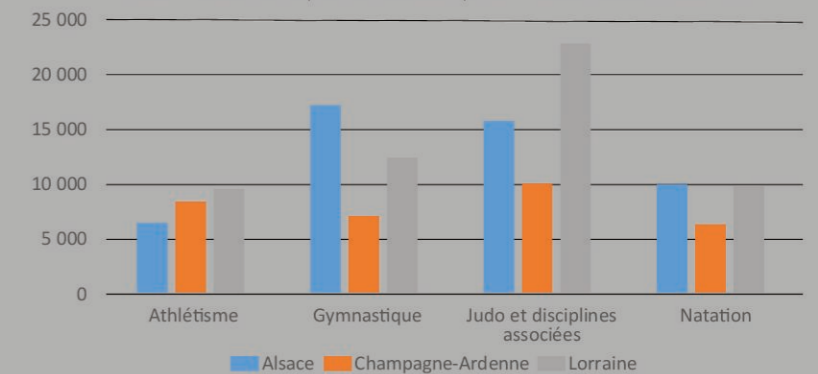


Camille BAHL Crédit Photo : Freddy Cuntz

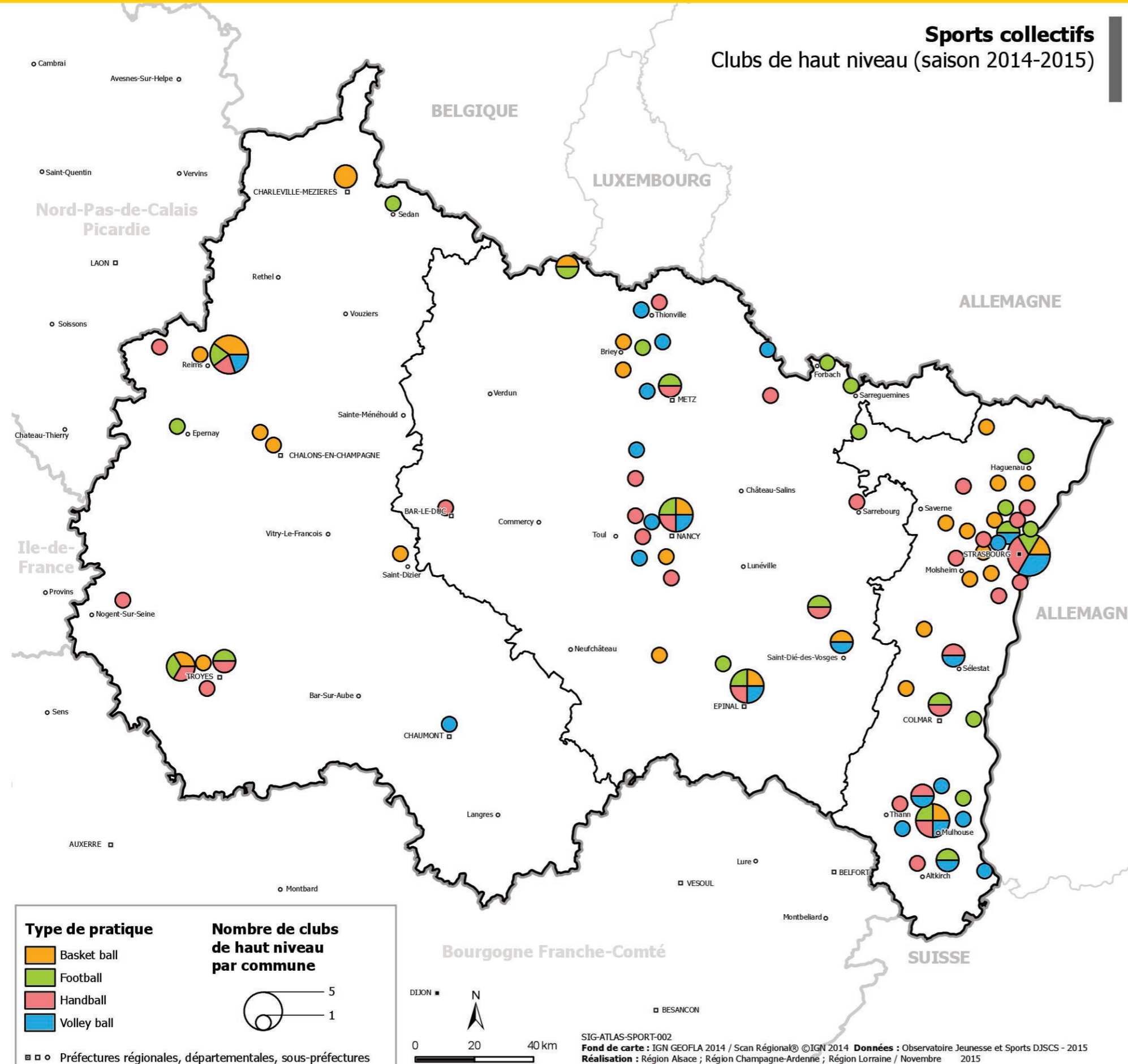
La région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine compte plus de 10,3% de licenciés dans les disciplines sportives les plus couramment pratiquées : l'athlétisme, la gymnastique, le judo et la natation. Avec plus de 17 000 licenciés, la pratique de la gymnastique est particulièrement bien représentée en Alsace. La Lorraine se distingue avec le judo et les disciplines associées. La répartition géographique des équipements spécialisés pour ces pratiques suit la même tendance.

Nombre de licenciés par discipline en 2015

source : Recensement auprès des fédérations sportives - licences relevées courant 2015



Rébecca RAMANICH Crédit photo : Judo Peugeot Mulhouse



La région compte 114 clubs de haut-niveau dans les disciplines collectives les plus pratiquées.



Metz Handball - Crédit Photo : Pascal Bodez

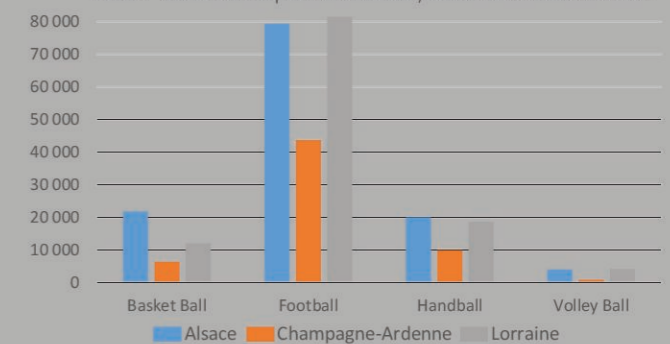


SIG - Crédit Photo : Banque Images SIG

Un club de haut niveau est défini comme un club évoluant à un niveau national, amateur ou professionnel. La région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine compte 8,5% de licenciés nationaux dans lesquels tous ces sports sont représentés au plus haut niveau national professionnel, le basket-ball figurant en tête d'affiche avec 4 équipes élites. Les équipements spécialisés pour ces pratiques collectives sont également très nombreux.

Nombre de licenciés par discipline en 2015

Source : Recensement auprès des fédérations, licences de la saison 2014-2015



Clubs de 1ère division

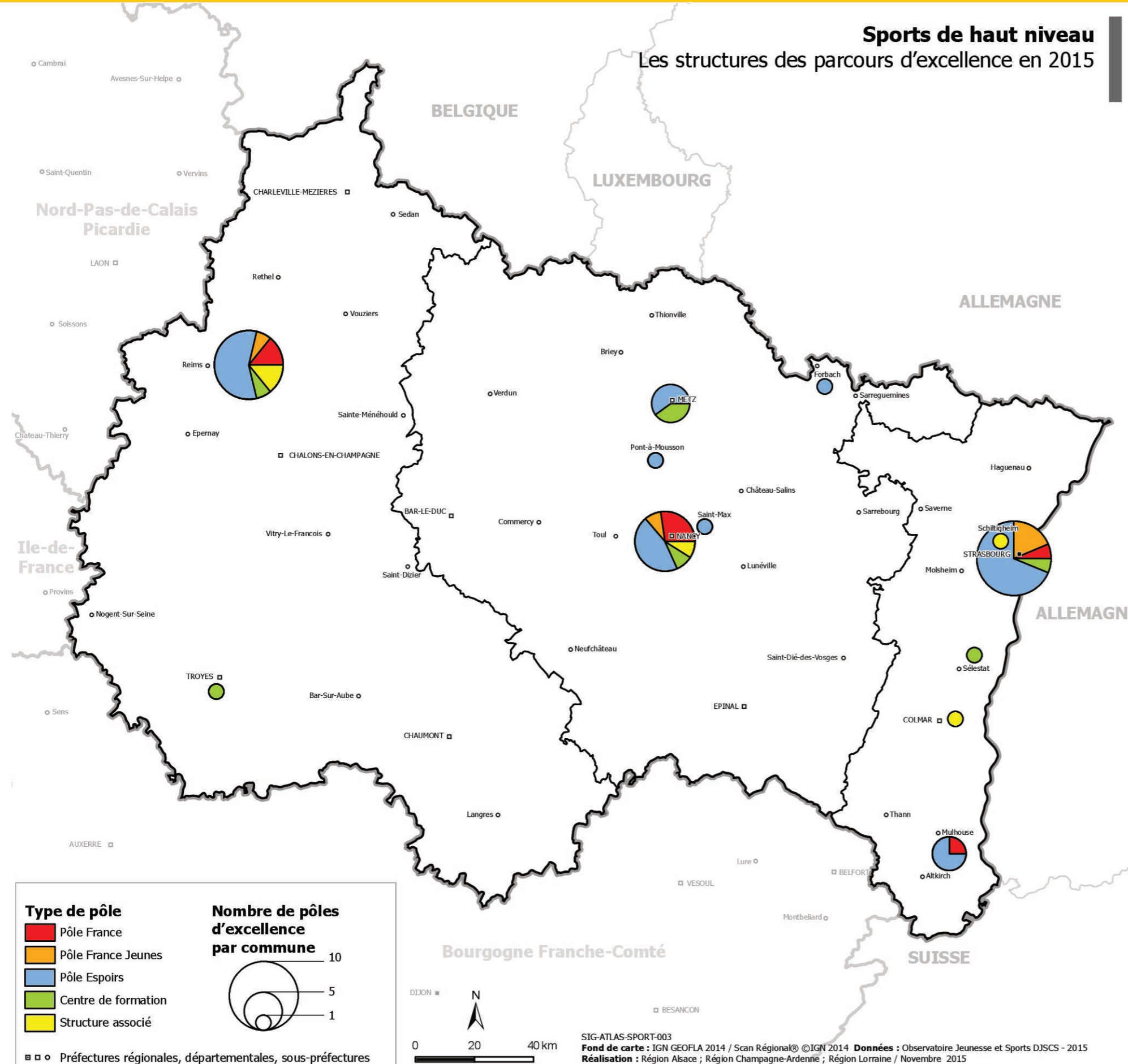
- Basket ball** SIG Strasbourg, SLUC Nancy, Chalons Champagne Reims, Flammes Carolo Basket Ardennes
- Handball** Metz Handball
- Volley ball** ASPTT Mulhouse, Terville Florange, Chaumont VB
- Football** Stade de Reims, Estac Troyes



Stade de Reims - Crédit photo : JB Delerue

Sports de haut niveau

Les structures des parcours d'excellence en 2015



Les structures d'accueil : un enjeu pour les 458 sportifs de haut niveau recensés dans la région



Charlotte Lembach - Crédit photo : JL Stadler / Région Alsace

Un pôle est une structure permanente accueillant principalement des sportifs de haut niveau, leur permettant de bénéficier d'une préparation sportive élevée, d'une formation scolaire ou professionnelle aménagée et d'une surveillance médicale adaptée.

En 2015, la région compte 67 structures de parcours d'excellence sportive pour 458 sportifs de haut niveau (183 en Alsace, 193 en Lorraine et 82 en Champagne-Ardenne).

Les centres de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS) sont des établissements publics participant à la formation d'animateurs et d'agents publics ainsi qu'à l'entraînement et l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

On compte trois CREPS dans la région, à Strasbourg, Reims et Metz. Les CREPS sont transférés à la Région au 1er Janvier 2016.



Pôle aviron Lorraine



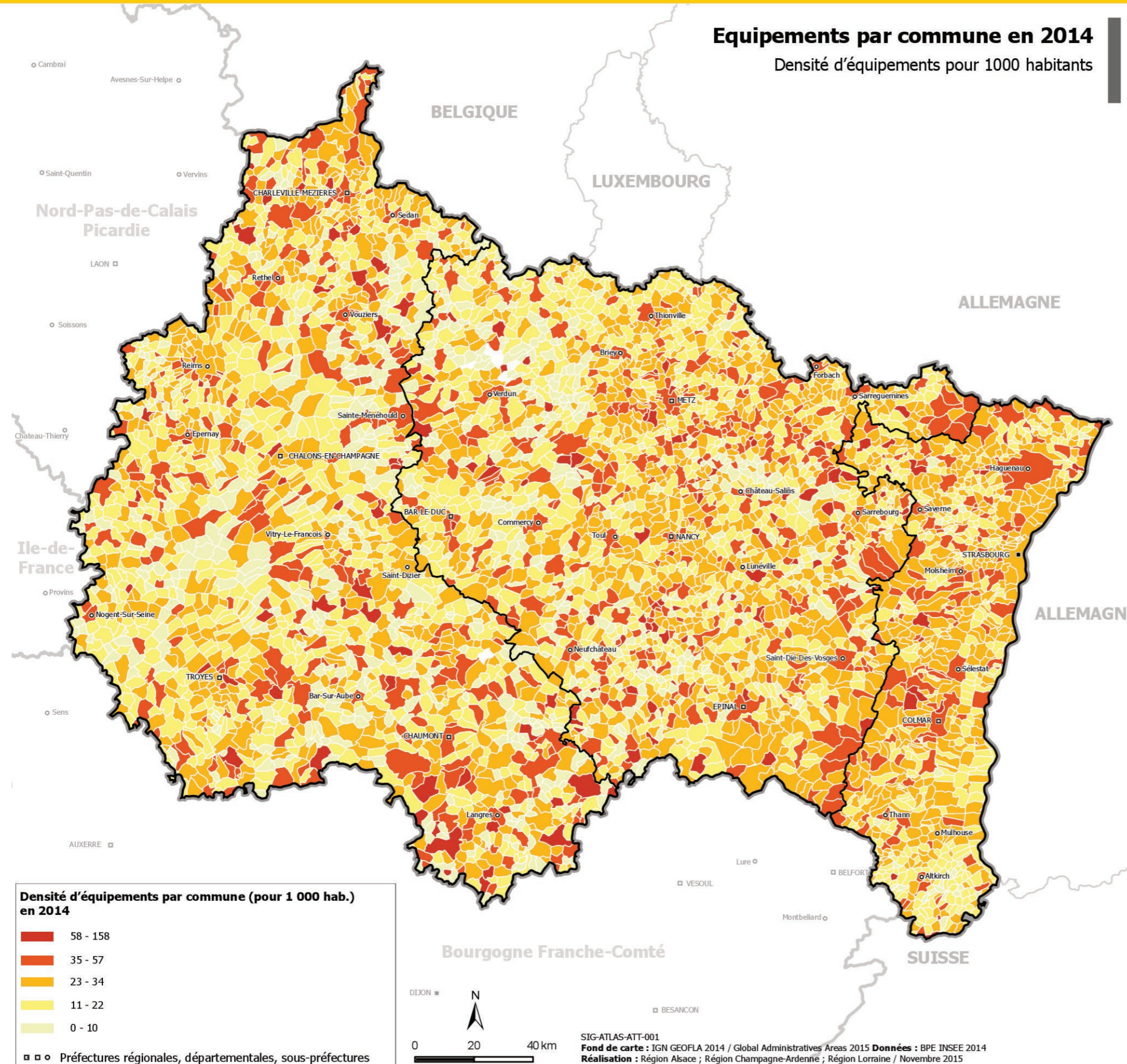
Ivan Kardacz



Sashina Vignes Waran - Crédit Photo : BadmintonPhotos

Equipements par commune en 2014

Densité d'équipements pour 1000 habitants



Une densité d'équipements bien répartie sur le territoire

Même si le niveau d'équipements est inférieur de 4 points à la moyenne métropolitaine (30 équipements pour 1 000 habitants contre 34), on observe un relatif équilibre sur le territoire régional. Globalement, les petites communes sont moins bien équipées, alors qu'à l'inverse les communes plus peuplées sont mieux équipées.

Il faut noter toutefois que les communes de 20.000 à 100.000 habitants possèdent une densité d'équipements quasiment comparable à la moyenne nationale.

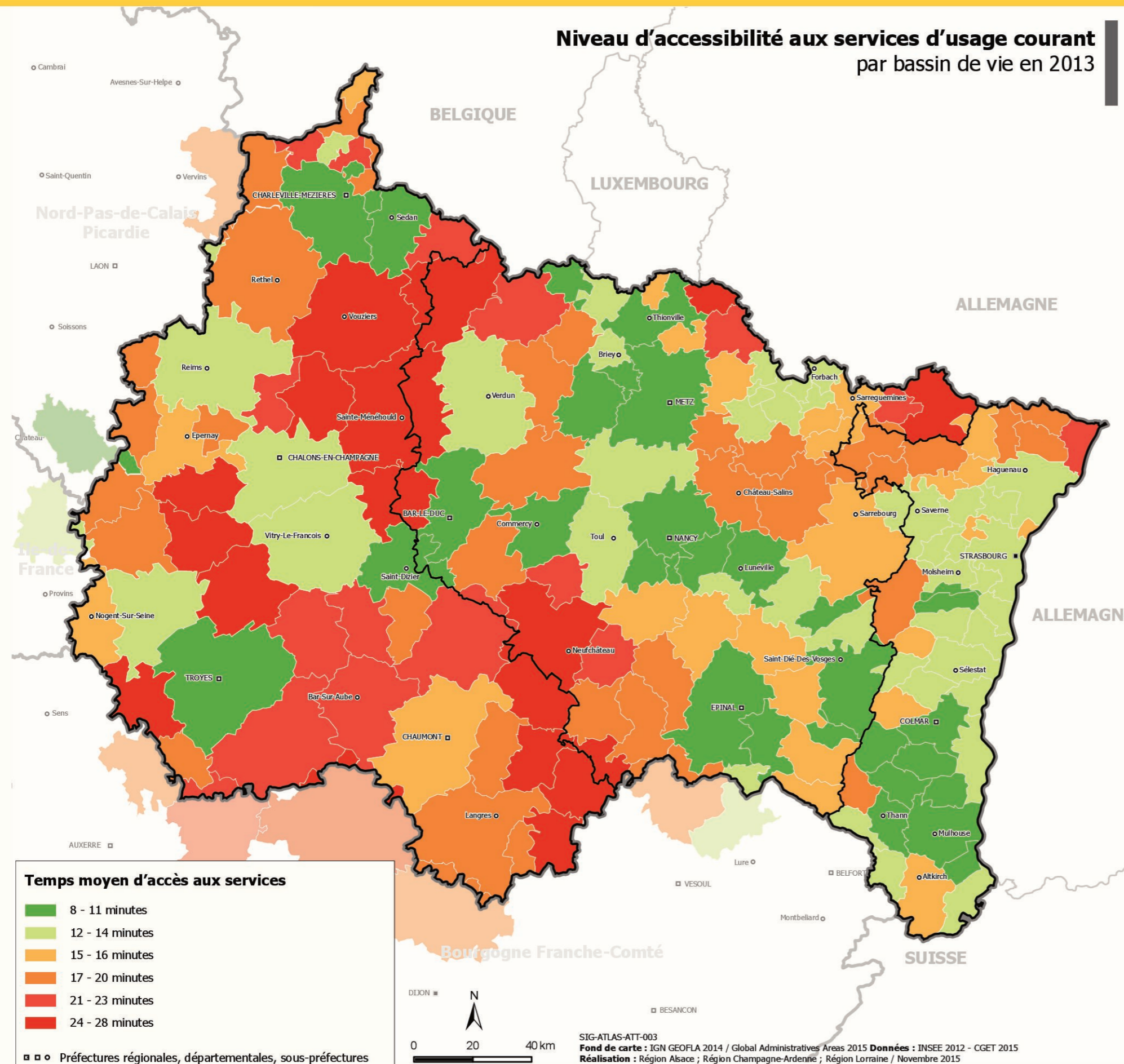
Ainsi, des communes comme Sarreguemines (48 équipements pour 1.000 habitants), Epinal et Forbach (43), Chaumont (38), Haguenau et Epernay (37) disposent d'un niveau d'équipements supérieur à la moyenne de leur catégorie, leur permettant de jouer un rôle primordial en termes de réponse aux besoins de proximité pour les populations.

Répartition par tranche de commune (nb de comm. pour la région)	% de communes		% de population 2012		% d'équipements 2014		Densité d'équipements pour 1.000 hab.	
	Région	France métrop.	Rég.	Fr.	Rég.	Fr.	Rég.	Fr.
moins de 1.000 hab. (4.240)	81,6%	73,6%	23,1%	15,0%	18,0%	12,0%	23,5	27,2
de 1 000 à 4 999 hab. (792)	15,2%	20,9%	29,2%	25,1%	30,1%	25,1%	30,9	34,2
de 5 000 à 19 999 hab. (141)	2,7%	4,3%	23,0%	22,3%	24,6%	23,1%	32,1	35,4
de 20 000 à 99 999 hab. (17)	0,3%	1,1%	10,4%	25,2%	12,0%	26,4%	34,6	35,9
100 000 hab. et plus (5)	0,1%	0,1%	14,3%	12,4%	15,4%	13,4%	32,5	36,9
TOTAL (5 195)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	30,1	34,2

Les données sont issues de la base permanente des équipements (BPE) pour l'année 2014, destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus sur un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement (plus de 230 équipements de type commerces, artisanat, services, enseignement, tourisme, santé, sports, culture).

La densité d'équipements pour une commune donnée est le nombre total d'équipements (en 2014) rapporté à la population municipale (en 2012).

Niveau d'accessibilité aux services d'usage courant par bassin de vie en 2013



Un temps d'accès moyen de 16 minutes

Le temps moyen d'accès aux services d'usage courant sur le territoire de la région est de 16 minutes (identique à la moyenne nationale) avec des disparités plus ou moins importantes selon les bassins de vie considérés. Ainsi, un temps d'accès moyen variant de 8 minutes à 11 minutes est constaté sur les bassins de Guebwiller (Haut-Rhin), Colmar, Nancy, Metz, Sedan ou encore Vrignes-aux-Bois (Ardennes).

Les temps d'accès les plus longs atteignent jusqu'à 28 minutes (bassin de Bourbonne-les-Bains en Haute-Marne).

La carte représente l'accessibilité aux services d'usage courant au sein des bassins de vie sur le territoire de la nouvelle région.

Cet indicateur, calculé par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), illustre le temps moyen nécessaire pour accéder à un panier de 29 services et commerces de gamme intermédiaire, c'est à dire d'usage courant (sans être de proximité), tels que les services de police, supermarchés, stations-services, collèges ou encore les gares.

Le temps est calculé pour chaque individu et pour chaque service comme le temps nécessaire en automobile, aux heures de pointe (durant lesquelles s'effectuent la majorité des déplacements domicile-travail), pour se rendre de sa commune de résidence à la commune la plus proche de son lieu de domicile ou de son trajet domicile-travail pour ceux qui ont un emploi.

Cet indicateur résume les potentialités d'approvisionnement offertes dans les bassins de vie et les contraintes de mobilité quotidienne, en tenant compte de l'offre présente dans les pôles de services qui maillent le territoire et de la fluidité de circulation pour rejoindre ces pôles.

L'échelon territorial retenu est le bassin de vie, pertinent pour l'analyse de l'accessibilité puisque construit comme devant être le plus petit territoire sur lequel peut s'accomplir la majorité des actes «courants» : il s'agit de l'accès aux services privés ou publics fréquentés assez souvent (gamme intermédiaire) et de l'accès à l'emploi.